

**DECISION N° 20230131_P_014
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Développement Economique****Objet : Signature d'un avenant technique au marché d'aménagement du Château Seigneurial d'Aurec-sur-Loire_Lot n°3 : Impression : Fourniture et installation d'un copieur numérique****Le Président,****N° 20230131_P_014****Décide**

De signer un avenant technique au marché avec :

OBJET**AVENIR BUREAUTIQUE
ZA MALACUSSY – BP 342
42 015 SAINT-ETIENNE CEDEX 2**

Ce marché de réhabilitation a pris du retard et la réception des travaux prévu initialement en juin 2022, n'est toujours pas réalisée à ce jour. Les ORT sont programmées sur les dernières semaines de 2022.

Dans un souci de pouvoir installer le matériel dans des conditions satisfaisantes, permettant à la fois d'assurer la santé et la sécurité des opérateurs qui auront à intervenir pour livrer et installer le matériel, mais également dans un souci de préserver l'intégrité des équipements mis à disposition, il est nécessaire de prolonger le marché pour l'ensemble des lots afin qu'ils s'achèvent au plus tard 11 mois après la date de notification soit, le **11 mars 2023**.

Cet avenant technique n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 31 janvier 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

